

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 septembre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2188)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2216

présenté par
M. Baupin, rapporteur

ARTICLE 48

À l'alinéa 8, substituer au mot :

« communautaires »,

le mot :

« européens ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.